

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR.

Référence : N° 805/44.

Luxembourg, le 17 Janvier 1964

A Monsieur Huetten, 7bis
rue de l'Arbre 93
Luxembourg

Charbon

J'ai l'honneur de vous informer par la présente que j'ai accordé à titre posthume la mention honorifique "MORT POUR LA PATRIE" à votre parent décédé par suite des événements de la deuxième guerre mondiale.

Je vous prie d'accepter en annexe le diplôme honorifique en reconnaissance officielle du Gouvernement luxembourgeois.

Veuillez agréer, *Charbon*, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre de l'Intérieur,

Charbon

ROYAUME DE BELGIQUE



Le Ministre de la Défense Nationale

à l'honneur de faire parvenir

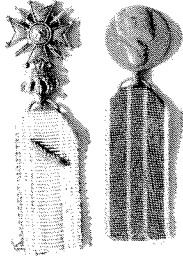
que, par arrêté royal du 26 mai 1954, n° 2904,

LA CROIX DE CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD (décoration militaire) AVEG et attribution de la CROIX DE GUERRE 1940 AVEC PALME et la MEDAILLE DE LA RESISTANCE

ont été décernées, à titre posthume,

à la date du 15 novembre 1944

à Monsieur K U T T E R, Jules-Douard-Michel,



pour : "Se consacra sans réserve au sein d'un Service de Renseignement d'Action à la lutte opiniâtre contre l'ennemi et remplit inlassablement toutes les missions dangereuses qui lui furent confiées. Arrêté en route de son activité patriotique et condamné à mort, fut exécuté à HALLÉ, le 5 octobre 1944."

Charbon